

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 26 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 20 JUIN 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mmes Anne SERRE - Marie-Josée HENRARD - Viviane LOUME-SEIXO - M. Bertrand GAUFRYAU, Adjoint - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Régine LAGOUARDETTE - M. Bruno JANOT - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI jusqu'à 20 h 30 - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Jean-Pierre LALANNE - M. Serge BALAO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Vincent NOVO - Mmes Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI à partir de 20h30 - Valériane ALEXANDRE - M. Pascal DAGES

POUVOIRS :

M. Jean-Pierre LALANNE donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN

M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. André DROUIN

Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU donne pouvoir à M. Bertrand GAUFRYAU

M. Vincent NOVO donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR

Mme Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI donne pouvoir à Mme Marianne BERQUE-MANSAS à partir de 20h30

Mme Valériane ALEXANDRE donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO

M. Pascal DAGES donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 : APPROBATION

Conformément aux dispositions de l'instruction M14, il convient pour le Conseil Municipal d'arrêter les comptes des différents budgets et d'approuver les comptes administratifs correspondants.

Ces documents reprennent le montant des dépenses et des recettes pour chaque section ainsi que les restes à réaliser correspondants aux crédits d'investissement engagés et non réalisés à la clôture de l'exercice.

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE AVEC 33 VOIX POUR, MONSIEUR LE MAIRE S'ETANT RETIRE,

ARRETE les comptes des différents budgets,

LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 25 VOIX POUR, MONSIEUR LE MAIRE S'ETANT RETIRE ; 7 VOIX CONTRE celles de M. Pascal DAGES ayant donné procuration à M. Julien DUBOIS, Mme France POUDENX, M. Eric DARRIERE, Mme Sarah DOURTHE, M. Grégory RENDE, M. Julien DUBOIS, Mme Marie-Constance BERTHELON et, 1 ABSTENTION celle de M. Christophe BARDIN,

APPROUVE les comptes administratifs 2013 du Budget Principal et de tous les Budgets des Eaux (Assainissement, Eau Potable, Eau Thermale, Régie des Boues et Laboratoire) et des Budgets Annexes (Fêtes, Lotissement du Mousse, Parcs de Stationnement, Zac de la Gare, Zac Broy du Haut, Activités Assujetties à la TVA).

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20140626-4-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE PREMIER-ADJOINT AU
MAIRE,**

Elisabeth BONJEAN

Affichée le : 30 Juin 2014

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».